C/ Contacts

La revue des retraités de l'Afpa

N° 111
Novembre 2022

© Photo ANR 2022

Sommaire

- **P/2** Éditorial
- **P/3** Introduction
- **P/4 à 6** Une nouvelle convention avec l'Afpa
- **P/7 à 10** Un élu conseiller municipal
- **P/11 à 12** Dégustation de vin dans le bordelais
- **P/13 à 18** Les vanités
- **P/19 à 21** Biographie Jules Ferry
- **P/22 à 25** Voyage au Portugal
- **P/26** Ouvrage Matteudi
- **P/27** In Memoriam
- **P/28** Bulletin d'adhésion

www.retraites-afpa.fr
Amicale Nationale des Retraités de l'Afpa
1, Allée Jean Griffon ZI du Palays
BP 24426 - 31405 Toulouse Cedex 4

L'Amicale Nationale des Retraités

Afpa

ÉDITORIAL

L'ANR VA DE L'AVENT…

Chères amies, chers amis,

Au moment où nous vous écrivons ces quelques lignes, la période de l'AVENT approche, avec tous ses sentiments mêlés de mélancolie, d'inquiétude et d'espoir.

Notre société est profondément affectée, voire fracturée par les événements de notre environnement : guerre en Ukraine, conflits que nous pensions définitivement apaisés, inquiétude pour nous et nos proches, tensions économiques qui affectent notre pouvoir d'achat et nos approvisionnements, confort de notre système social. Tous ces éléments se conjuguent pour dégrader notre quotidien, renforcer nos appréhensions et notre pessimisme sur notre avenir proche.

Dans le même temps, la fin de l'année approche, le calendrier de l'Avent s'égrène et les perspectives de retrouvailles familiales et festives illuminent cette fin d'année.

L'ANR, pleinement consciente de ce contexte et du besoin de renforcer et réchauffer nos liens sociaux, avance résolument pour conforter notre amicale, développer nos partenariats et enrichir notre proximité précieuse auprès de vous tous.

En premier lieu, les liens avec l'AFPA se raffermissent. Un nouvel accord cadre de partenariat vient d'être signé au niveau national et a vocation à être décliné dans nos régions : partage d'informations sur la vie de l'AFPA et de l'ANR (diffusées à tous), promotion de notre amicale auprès des futurs retraités, contribution des membres de l'ANR aux activités d'utilité sociale menées par l'AFPA.

En second lieu, les relations avec ARPE (amicale des retraités de Pôle Emploi -ex ANPE-) se consolident. C'est une belle occasion d'élargir notre offre de services à l'ensemble des adhérents des deux amicales, de retrouver d'anciens collègues partis finir leur carrière chez Pôle Emploi, d'élargir nos relations sociales au travers d'animations communes.

Par ailleurs, nous préparons notre future assemblée générale, qui se déroulera en Aquitaine (Biscarosse) du 9 au 11 mai 2022.

Enfin, nous avons tous conscience que la vie de l'amicale, nos liens sociaux, notre partage de moments de convivialité et de solidarité constituent la réelle raison d'être de l'ANR. Il est donc essentiel que la direction de notre amicale se mobilise pleinement et s'implique activement auprès de vous tous.

Sur un plan personnel, mes récents soucis de santé ne m'ont pas permis d'assurer pleinement cette gouvernance. Conscient de cette situation et désireux d'agir pour le bien de notre amicale, j'ai décidé - après consultation et avis du bureau - de confier la présidence à Mme Régine JACQUEMIN (actuelle déléguée régionale Grand Est) pour me remplacer et assumer cette mission, au moins jusqu'à notre assemblée générale de mai 2023.

Je remercie Régine JACQUEMIN d'accepter cette mission et également à chacun.e d'entre vous de l'accueillir avec bienveillance et amitié.

Avec Régine JACQUEMIN, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023, à vous et vos proches.

Gabriel DANINO,
Président de l'ANRafpa

« L'avenir appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves. » - Eleanor ROOSEVELT

« Aucune personne n'est parfaite, mais une équipe peut l'être » - John SMITH

Il est nécessaire de se rassembler autour de notre objet commun : notre belle amicale. Le faire ensemble est ma mission.

Régine JACQUEMIN

INTRODUCTION

Dans ce numéro de Contacts 111, nous avons choisi de mettre en couverture une photo de vous, prise lors d'une assemblée générale, pour vous mettre à l'honneur, que vous soyez ou non sur cette photo.

Sans vous, chères amies, chers amis, l'ANR n'existerait pas, vous êtes au cœur de son projet, de son fonctionnement, de sa pérennisation.

Certains d'entre vous sont déjà engagés dans une fonction d'animation ou d'administration, participent régulièrement à ses activités. Certains prouvent leur attachement à notre amicale par leur adhésion renouvelée chaque année et par leur vote à l'Assemblée Générale.

Demain nous comptons sur vous tous.

Que vous preniez part à une balade découverte organisée par votre région, à un voyage à l'étranger ou en France, que vous participiez au concours photo ou à toute autre activité organisée par votre amicale, que vous vous engagiez dans le cadre de la convention passée avec l'AFPA ou avec d'autres organismes partenaires, peu importe, ce qui compte surtout c'est que vous soyez là.

Plus que jamais nous avons besoin de vous, de votre présence, de votre participation. L'ANR a besoin de recruter de nouveaux adhérents pour nos activités d'animation et/ou d'administration, pour renouveler les équipes qui assurent ces missions depuis de nombreuses années et qui veulent passer le relais aux plus jeunes, nous avons besoin de vous pour développer et faire vivre notre amicale.

Parlez autour de vous de l'amicale, engagez-vous dans une fonction.

Jocelyne LAPLACE - Monique GAUFFRE

Groupe d'amicalistes au Portugal

PARTENARIAT AVEC L'AFPA

UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE L'AFPA ET NOTRE AMICALE DE RETRAITES

Pourquoi une convention de partenariat entre l'AFPA et l'ANRafpa ?

En mars 2012 était signée la première convention cadre de partenariat entre la gouvernance de l'AFPA (le président JL Vergne et le directeur général P. CAILA) et l'ANR (le président Yves Briex). Depuis, plusieurs avenants ont été signés avec les présidents ou directeurs généraux de l'AFPA, soit pour préciser les axes opérationnels, soit pour renouveler plus largement l'accord de base.

Ces conventions ont permis tout d'abord à notre amicale, qui existe depuis plus de 30 ans, d'être reconnue officiellement comme l'amicale nationale des retraités de l'AFPA.

En effet, ont existé ou existent encore au sein de l'AFPA quelques amicales de retraités, « indépendantes », situées le plus souvent au niveau d'un centre AFPA. Elles sont aujourd'hui très peu nombreuses. L'ANRafpa entretient avec celles-ci des relations amicales et ambitionne des rapprochements dans le respect de chacun.

Cet accord de partenariat national est destiné à être décliné dans les régions. Il donne toute légitimité aux délégués régionaux ANR d'entrer en relation avec les directions régionales et les établissements de l'AFPA afin de signer des accords régionaux facilitant le développement des coopérations.

Dès l'origine, ces conventions nationales ont conforté la possibilité pour l'amicale d'organiser dans les établissements AFPA des réunions à caractère social, culturel et philanthropique, elles ont ouvert le champ à des collaborations entre retraités et actifs de l'AFPA sur des activités d'utilité sociale et ont permis à l'ANR de bénéficier de la part de l'AFPA d'une subvention d'équilibre.

Qu'en est-il de la nouvelle convention cadre 2022 - 2025 ?

Signée le 10 juin 2022 entre la directrice générale AFPA, Pascale d'Artois et le président de l'amicale, Gabriel Danino, elle consolide les liens étroits entre l'amicale et sa maison mère, le sentiment d'appartenance, les collaborations qui s'inscrivent dans une relation solide et durable.

Les deux parties expriment leur détermination à entretenir des liens sociaux permettant aux retraités et anciens de l'Afpa de contribuer à la passation des savoirs, de s'investir dans le soutien aux stagiaires les plus en difficulté, de participer au côté de l'AFPA à des actions de communication, à des manifestations, et plus globalement concourir aux activités de l'AFPA dans le respect de la charte déontologique qui les lie.

Enfin elle reconduit la subvention d'équilibre allouée par l'AFPA à l'ANR pour son fonctionnement et son développement.

Les précédentes conventions ont permis d'initier et renforcer des coopérations. Malheureusement durant la période 2018/2021, correspondant à la dernière convention signée avec Pascale d'Artois, deux évènements ont limité les collaborations. D'une part fin 2018 et 2019, le lancement du plan de restructuration AFPA a énormément freiné les contacts régionaux entre délégués ANR et directeurs régionaux AFPA ; d'autre part la pandémie 2020 et 2021, en privilégiant le travail à distance et les visioconférences, a eu pour conséquence le ralentissement des relations avec les partenaires externes dont l'AFPA, en limitant le lancement de nouveaux projets.

Il s'agit avec cette convention d'être le plus opérationnel possible dans les domaines attendus du partenariat.

Nous avons eu un dialogue très constructif avec notre interlocuteur principal, le Directeur des Relations Institutionnelles et des Affaires Publiques de l'AFPA, Remy BORDET, remplacé aujourd'hui par Ugo DOUARD. De ces échanges conduits également avec la DRH et

la Direction de la Communication, nous avons convenu de rechercher pour chaque axe de partenariat des modalités d'application, afin d'aboutir à des mises en œuvre les plus concrètes possibles.

Axe 1 - départs en retraite des salariés AFPA, préparation à la retraite, information sur les activités de l'ANR

L'AFPA et l'ANRAfpa souhaitent renforcer leur coopération notamment en Intégrant sur l'Intranet de l'AFPA (AGORA), une information sur l'ANRAfpa et en développant la communication et l'information sur l'offre de service « préparation à la retraite » vers les futurs retraités à partir des sites internet de l'AFPA et de l'ANRAfpa.

De plus, grâce au renforcement des coopérations avec les services DRH de l'AFPA, une évaluation prévisionnelle annuelle du nombre de départ à la retraite devrait pouvoir être partagée avec l'ANRAfpa.

En encourageant par ailleurs les membres de l'ANRafpa à venir rencontrer les futurs retraités dans les centres AFPA, tout cela devrait permettre à l'ANR d'être mieux connue des salariés AFPA et faciliter l'accueil de nouveaux adhérents.

Modalités d'application envisagées

Outre les équipes déjà en place sur la préparation à la retraite, l'AFPA et l'ANR doivent rapidement nommer chacun un responsable de projet, voire une équipe projet, pour mettre en œuvre l'articulation souhaitée entre le site ANRAfpa et AGORA et développer ensuite les autres points de la collaboration en permettant notamment l'accès à AGORA aux responsables de l'ANRafpa.

Axe 2 - l'ANRAfpa, partenaire des Villages des Solutions de l'AFPA

L'AFPA souhaite développer le concept de « village AFPA » ou « village des solutions » dans les centres AFPA. Les membres de l'ANRAfpa peuvent être de véritables « ambassadeurs de l'AFPA » dans leur propre environnement, faciliter les mises en relations de l'AFPA avec les publics, les acteurs associatifs et économiques de leur territoire pour que de nouveaux projets soient élaborés.

Modalités d'application envisagées

L'AFPA informe Aurélien GAUCHERAND de la mise en œuvre de cette convention de partenariat, en vue d'explorer les collaborations potentielles, notamment l'identification d'un centre AFPA pilote pour le projet porté par Cédric CROUZY sur « peinture et coloration des centres ».

L'ANR désigne un correspondant interne, chargé d'assurer les liens, notamment sur ce dernier projet.

Les échanges au niveau régional seront l'occasion d'identifier les opportunités de coopération au niveau des territoires.

Axe 3 - Appui à l'accompagnement des publics engagés dans un parcours d'insertion et de formation à l'Afpa

Les coopérations peuvent notamment porter sur la participation à la connaissance des métiers et l'appui à l'orientation : évènements, salons, journées portes ouvertes, etc., ainsi que sur le parrainage de demandeurs d'emploi (de la découverte des métiers à l'accès à l'emploi).

Modalités d'application envisagées

Sur le plan national convenir avec la Direction de la Communication d'un processus d'intervention.

Proposer une offre de services sur les territoires, lors des échanges avec les DR.

Selon les relations existantes en région entre *l'ANR et PROBTP, viser un partenariat croisé avec l'AFPA sur le parrainage de jeunes en insertion.*

Axe 4 - Contributions des retraités aux activités de l'AFPA

Les champs de collaboration déjà pratiqués par les retraités sont reconduits, en particulier :

- l'appui à la certification, notamment aux jurys d'examen ;
- le concours de retraités sur certaines missions ou activités de l'AFPA en France ou à l'étranger, en l'absence de ressources internes disponibles, et en contribuant à un transfert de compétences ;

- la mise en synergie de partenariats engagés par l'une ou l'autre des parties, notamment avec les restos du cœur et les retraités de Pôle emploi.

Modalités d'application envisagées
Passer d'un processus "bouche à oreille" à un pilotage des besoins par une information plus structurée émanant des deux parties, notamment sur la participation à des jurys d'examen.
Mobiliser conjointement, par l'AFPA et ANR, de jeunes retraités volontaires.
L'AFPA, si besoin, informera les intervenants retraités potentiels sur les orientations, l'organisation et les objectifs à respecter. Pour cela, les retraités pourront participer à des sessions de perfectionnement de courte durée organisées par l'AFPA.

Axe 5 - Communication

L'ANRAfpa et l'AFPA conviennent d'échanger plus régulièrement et périodiquement des informations au travers de leurs publications et de collaborer à des projets de communication et d'animation de leurs réseaux respectifs.

La contribution des services « infographie et édition » de l'AFPA à la composition et à la diffusion de la revue ANRAfpa « Contacts » est reconduite avec le souhait que les revues respectives de l'AFPA et de l'ANR diffusent un plus grand nombre d'informations sur les activités des deux parties.

L'ANRafpa devrait également être plus souvent associée aux manifestations organisées par l'AFPA.

Modalités d'application envisagées
Désigner un correspondant « Communication » à l'AFPA et à l'ANR.
Convenir de 2 à 3 rencontres annuelles AFPA/ANR à l'occasion de la sortie de la revue CONTACTS.
Convenir avec la Direction de la Communication, du cadre de la coopération aux opérations de communication et de promotion : calendrier des événements, kits de communication, place et rôles des contributeurs de l'ANR.

Axe transversal - Déclinaison régionale de la convention

Comment associer les régions au processus de mise en œuvre de cet accord cadre ?

La réussite de la convention dépendra de la manière dont seront déclinés les partenariats dans les régions. Il convient donc de renforcer les liens entre DR AFPA et délégués régionaux ANR, d'explorer les modes de coopération et la mise en œuvre opérationnelle de cette convention au plan régional.

Modalités d'application envisagées
L'AFPA diffuse l'accord-cadre et les coordonnées des délégués ANR à l'ensemble de ses directeurs régionaux.
L'AFPA transmet à l'ANR les coordonnées des directeurs régionaux.
L'ANR mandate ses délégués régionaux à se rapprocher du DR AFPA, en vue d'établir le contact et conforter leur collaboration, dans le cadre de la déclinaison de la convention de partenariat.
Nous espérons que cette nouvelle convention entre l'AFPA et l'ANR contribuera à redynamiser l'amicale après ces années de pandémie et de réorganisation de notre maison mère.

Gabriel DANINO et Yves BRIEX

ENGAGEMENTS DE NOS ADHÉRENTS

ÊTRE MAIRE-ADJOINT A L'URBANISME, UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR !

J'ai été sollicité pour vous présenter ma fonction d'élu et ce qui m'a conduit vers cette fonction. Il y aurait beaucoup à dire. Je vais essayer de vous résumer l'histoire de mon engagement citoyen et de mon attirance pour l'aménagement du territoire.

Ma commune

Une indépendance revendiquée

La commune dans laquelle je vis depuis maintenant près de 30 ans se nomme GENAS, c'est une commune de 13 402 habitants, située dans l'Est lyonnais. Elle s'étend sur 2400 hectares en très grande majorité agricoles. Bien que calée géographiquement entre la métropole de Lyon et l'aéroport Saint-Exupéry, elle n'a jamais voulu entrer dans la communauté urbaine de Lyon.

Une situation stratégique

Idéalement située à seulement quelques minutes du seul aéroport de province disposant aussi d'une gare TGV, jouxtant la rocade Est de Lyon, Genas affiche un niveau de croissance économique plus élevé que la moyenne de la région Auvergne/Rhône-Alpes. Ses zones industrielles accueillent plus de 2000 entreprises dont quelques fleurons nationaux comme Bonduelle, Solvay, DHL, Paredes, Sintex, Terideal.

Un bassin de vie attractif

La proximité des grands moyens de transports, sa densité raisonnée et son équilibre entre habitat et zones agricoles, rendent la commune particulièrement attirante. Cela attire nombre de promoteurs et n'est pas neutre sur l'inflation des prix des terrains ou des maisons.

Elle a par ailleurs signé la charte « Ville amie des ainés » : petit clin d'œil à l'article « bien vieillir dans nos territoires » paru dans le Contact n°103 !

Mon engagement

Un désir de longue date

Je me suis très tôt intéressé à la vie publique. Au début de ma vie professionnelle, j'ai dû déménager plusieurs fois. Au hasard des évolutions de l'environnement de mes communes de résidence, je m'interrogeais régulièrement sur ce qui présidait aux décisions et aux choix communaux. Après tout c'étaient

Extrait du PLU de Genas. Création d'une troisième centralité dans la commune. 80 logements dont 30 logements sociaux plus commerces.

mes impôts qui participaient aux aménagements de mon cadre de vie et j'avais envie d'en comprendre les mécanismes. J'assistais quelquefois à des conseils municipaux mais les délibérations ne m'éclairaient que peu sur les processus de décision.

Une opportunité

J'ai donc décidé, dès que j'ai pu stabiliser un lieu de résidence pérenne, de commencer à m'impliquer dans la vie municipale. Le milieu associatif est la bonne porte d'entrée car les bénévoles sont toujours les bienvenus. L'opportunité est venue très rapidement car, à peine installé à Genas, j'apprenais que le centre aéré de la commune allait arrêter ses activités faute de parents-bénévoles prêts à s'investir au bureau de cette association. C'est ainsi que j'ai mis le pied dans l'engrenage de la vie communale qui m'a amené deux ans plus tard à être élu conseiller municipal.

Mon parcours d'élu

Depuis 1995, j'ai été mis à contribution dans la mesure de mon temps disponible très limité en journée compte tenu de mes responsabilités professionnelles à l'Afpa, à la Direction de l'ingénierie d'abord puis à la direction régionale Auvergne/Rhône-Alpes ensuite pour se conclure au Siège à Montreuil. J'ai néanmoins pu m'impliquer dans certains chantiers, être président d'une SAEM[1] et même, pendant un mandat, adjoint aux finances. L'aventure a été chronophage en soirées et week-end mais elle a été plus qu'intéressante : elle m'a permis d'acquérir, au fil des ans, une expérience dans la gouvernance d'une commune. Ce n'est donc pas un hasard si j'ai quitté l'Afpa en mars 2020, j'avais anticipé de longue date les élections municipales. Le maire ayant été réélu au premier tour avec 69 % des voix, je pouvais poursuivre mon engagement mais avec dorénavant beaucoup plus de temps à y consacrer. En accord avec le maire, j'ai choisi naturellement le domaine de l'Urbanisme.

Mon rôle d'adjoint à l'Urbanisme

Le domaine de l'urbanisme

Le dictionnaire définit l'urbanisme ainsi : *Étude, ensemble des arts et techniques permettant d'adapter l'habitat urbain aux besoins des hommes.* Cette définition induit bien, au-delà de la simple occupation des sols, les enjeux sous-jacents de **l'aménagement du territoire :** les enjeux fonciers, immobiliers, agricoles mais aussi humains et sociétaux.

Le domaine forge la physionomie d'une commune. Il définit ses centralités, ses lieux de vie, ses mixités sociales, ses zones vertes, ses zones d'activités… et cela pour des décennies. L'enjeu est de taille, il faut se mettre en capacité d'élaborer la vision de sa commune à 10, 20 voire 30 ans avec la contrainte, développement durable oblige, de ne plus étendre les zones constructibles mais de densifier l'urbain existant.

Une vision à long terme

Il existe un outil puissant qui permet de mener la réflexion sur le devenir à long terme d'une commune puis de la formaliser en orientations et règles qui vont s'imposer pour quelques décennies : le PLU[2]. Ce document de référence remplace le POS[3] qui ne

présentait qu'une vue étriquée et limitée à la constructibilité de tel ou tel terrain. Le PLU intègre une dimension globale et cohérente sur l'habitat et l'aménagement du territoire.

Le PLU est constitué d'un ensemble imposant de documents qui traitent tous les aspects de l'aménagement : diagnostic, orientations, plans, programmations, types d'habitat, zones industrielles, développement durable, constructibilité, assainissement. Quasiment toutes les communes de France disposent actuellement d'un PLU. Il est très souvent accessible par Internet et, même s'il est assez volumineux, je vous encourage à en prendre connaissance.

Mes missions

La première mission d'un adjoint au maire est évidemment d'assister le maire dans la gestion de la commune et de l'aider dans les prises de décisions. Autant dire que dans le domaine de l'Urbanisme d'une ville en développement, les échanges entre le maire et son adjoint sont nombreux et encore plus quand il s'agit de construire le futur en engageant une révision du PLU. Pendant plusieurs mois, l'adjoint est mis à contribution pour piloter le chantier et construire avec le maire et les élus les orientations « politiques » du futur.

Ensuite, il faut aussi convaincre les services de l'Etat qui ont leur mot à dire, du bienfondé de nos choix car le Préfet veut régulièrement nous imposer des densités de population non compatibles avec nos objectifs ! Les échanges sont quelquefois tendus et il faut savoir résister !

Une fois le PLU voté, je rencontre systématiquement les promoteurs avant tout dépôt de permis afin qu'ils présentent leur avant-projet. Je peux ainsi échanger sur le niveau qualitatif attendu dans la commune et la cohérence avec notre PLU. Bien souvent, les projets doivent évoluer pour se mettre en conformité sur le nombre de logements, l'architecture ou les éléments de biodiversité.

Je signe ensuite, par délégation du maire, toutes les autorisations d'urbanisme.

[1] SAEM : Société Anonyme d'Economie Mixte, Société de droit privé mais détenue à 50% par la collectivité
[2] PLU : Plan Locale d'Urbanisme
[3] POS : Plan d'Occupation des Sols

Je valide ainsi la conformité des demandes de constructions en regard du PLU en vigueur.

Je suis aussi en contact permanent avec la population, soit pour présenter de futurs projets immobiliers aux riverains proches, soit pour traiter des demandes de permis qui ne sont pas en conformité avec les règles du PLU. Les Français, ce n'est pas un secret, ont quelquefois du mal à se plier aux règles ! Mon rôle est donc de leur expliquer le bien-fondé des prescriptions et de résister aux multiples demandes de dérogation !

Enfin, moins « fun », il y a le traitement des contentieux. Cela va de la simple infraction de celui qui a construit sa piscine sans autorisation au recours au tribunal intenté par un propriétaire qui a du mal à admettre un ensemble immobilier voisin là où il n'y avait qu'un champ.

Conclusion

Depuis ma retraite, j'ai pu assouvir mon désir d'être pleinement au service de la population dans un domaine aux enjeux significatifs pour ma commune. Participer à son aménagement maitrisé n'est pas toujours simple mais est une mission passionnante qui a de quoi remplir mon emploi du temps de retraité. Finalement, je ne me suis pas éloigné de l'esprit « intérêt général » qui nous animait tous à l'Afpa. A l'Afpa, j'étais au service de nos stagiaires pour une insertion professionnelle réussie, je suis maintenant au service des administrés pour une qualité de vie durable.

Patrick MATHON

DÉGUSTATION DE VIN DANS LE BORDELAIS

Réunir quelques anciens, prévoir une animation autour du vin avec une dégustation, avoir la chance d'une belle journée et finir par un bon repas dans un cadre agréable : voilà la recette d'une bonne journée faite d'échanges et de convivialité !

Organisée par la région Nouvelle-Aquitaine (avec la présence de voisins de Midi-Pyrénées), cette journée s'est déroulée à Libourne chez un des plus anciens négociants en vin du Bordelais, la maison Horeau-Beylot, qui nous a magnifiquement reçus.

Un expert local, nous a présenté les vins de la région : entre 600 et 800 millions de bouteilles produites chaque année (6 milliards pour l'ensemble des vignobles français) dont un tiers exporté. Le vignoble regroupe 66 appellations sur 118 000 hectares pour 7 500 viticulteurs.

Après cette présentation, nous sommes passés aux travaux pratiques avec une gamme de huit vins rouges représentatifs des cépages (Merlot, Cabernet Franc, Cabernet Sauvignon, petit verdot), terroirs (Médoc, Graves, Sauternais, Blayais – bourgeois, Libournais et Entre deux mers) et nature de sol (argileux, sableux, etc..). Regarder et sentir avant de boire, découvrir les arômes, reconnaitre les cépages, apprécier la robe et la longueur en bouche.

Bien évidemment, des crachoirs étaient à disposition pour garder la tête claire ! Le groupe a relevé le défi brillamment, je vous rassure ! Les goûts se sont affinés, chacun a pu découvrir ses saveurs préférées.

En fin de matinée, un viticulteur est venu nous présenter ses vins « primeurs » et monsieur de Lavaux (propriétaire de la maison de négoce Horeau-Beylot) est venu nous rejoindre pour nous raconter quelques anecdotes savoureuses.

Pour conclure ce moment, quoi de mieux qu'un bon repas ? Une belle terrasse sur les quais de la Dordogne nous attendait sous le

soleil. Bien sûr, nous avions emmené les meilleures bouteilles de la dégustation pour compléter la dégustation autour de victuailles bien venues.

Chacun est reparti (par ses propres moyens, je vous rassure !) satisfait de cette journée et prêt à recommencer... avec modération bien sûr !

Alain ROLLES

VANITÉS D'HIER ET D'AUJOURDHUI

En janvier dernier, ***Denis le Capitaine*** *visite l'exposition « vanités d'hier et d'aujourd'hui » au Musée des Beaux-Arts à Lyon. Suivons-le pour cette exposition pour le moins originale.*

Elle présente les typologies de la vanité de la fin du XVe siècle à l'art contemporain, avec une sélection de près de 150 œuvres : estampes, gravures, dessins, peintures, sculptures et installations.

Son parcours illustre la réflexion sur la finitude de l'existence humaine et ses expressions artistiques. Les différentes sections de l'exposition invitent à une interrogation sur le sens de l'existence et le temps qui passe, sur la vanité des prétentions humaines de transcender les limites temporelles, et présentent la célébration par les artistes de la fragilité et de la beauté de la vie.

Dans les vanités, les objets représentés sont tous symboliques du vide de l'existence terrestre. La vie humaine est considérée comme vaine, précaire et sans valeur : memento mori (souviens-toi que tu vas mourir).

De tous ces objets, ***le crâne humain*** *est un incontournable et l'un des plus emblématiques (la mort). Mais on trouve aussi fréquemment la chandelle en partie consumée (la lumière qui va s'arrêter), le sablier ou la montre (la fin qui s'annonce), la bulle de savon (la futilité de la vie), les fleurs fanées (la mort).*

Le crâne *évoque le caractère transitoire de la vie humaine et l'abandon de l'enveloppe charnelle.*

La bulle de savon *exprime la fragilité de l'existence. Elle fait écho à la devise « Est homo bulla » « l'homme est une bulle » formulée par les auteurs latins Varron et Lucain.*

La fumée *évoque la fragilité et la fugacité de la vie, ainsi que la vanité des joies terrestres, qui se dissipent aussi vite que celle-ci.*

Le verre de vin *est un symbole de la vanité des plaisirs terrestres.*

Il y a un crane dans la ricotta.

Le sablier *l'un des attributs de la Mort, est le symbole du temps qui s'écoule et de la fin qui approche.*

Le livre *lorsqu'il est ouvert, représente la vanité du savoir. Lorsqu'il est fermé, il symbolise la sagesse spirituelle, qui mène au salut de l'âme.*

Le miroir, *souvent associé à la mort, est un symbole d'illusion, d'orgueil et de vanité.*

Les fleurs *symbolisent le caractère éphémère de la vie et de la beauté, en particulier lorsqu'elles sont représentées fanées ou avec des pétales tombés.*

L'essence de citron pelé en spirale évoque l'écoulement du temps et de la vie, au long de laquelle l'être se libère de son enveloppe matérielle pour atteindre l'essence spirituelle, représentée par la pulpe.

*La tradition des vanités a souvent érigé **l'animal mort** en miroir de notre condition. Dès le 1er siècle, les natures mortes des artistes romains donnaient à voir des canards, oiseaux ou lièvres accrochés par les pattes à un mur.*

Denis LE CAPITAINE

ILLUSTRES PERSONNAGES DE VOTRE RÉGION

La France avec ses multiples territoires, abonde de personnalités célèbres qui ont marqué l'histoire, la grande et la petite, mais dans tous les cas ces illustres personnages disent quelque chose de la région, de la ville, du village où ils sont nés.

Cher lecteur, dans votre environnement là où vous habitez aujourd'hui, où vous êtes né, où vous avez séjourné, je suis sûre qu'il y a une personne qui a marqué son temps, ses concitoyens, un homme ou une femme politique, un artiste, un résistant, un médecin ou que sais-je. Peu importe, quelqu'un qui a compté, on lui a élevé une statue, une rue porte son nom, peut-être l'a-t-on un peu oublié. Mais vous, vous avez envie d'en parler, de le faire connaitre. Alors cette rubrique est faite pour vous.*

Avec vous, nous allons faire le tour des régions. Commençons aujourd'hui avec Régine qui nous propose de (re)faire connaissance avec Jules Ferry. Son combat à propos de l'école laïque et obligatoire est toujours d'actualité, nous n'oublions pas qu'il y a deux ans un professeur a été assassiné pour avoir défendu les valeurs de la République dont la laïcité et la liberté d'expression.

Mais retournons en 1832, dans les Vosges.

Jocelyne LAPLACE

JULES FERRY
« L'HOMME QUI À RÉVOLUTIONNE L'ÉCOLE »

Né le 5 avril 1832 à Saint-Dié dans les Vosges, fils d'un avocat au barreau de Saint-Dié, Jules Ferry est élevé dans une atmosphère qualifiée d'austère par ses principaux biographes, en compagnie de sa sœur Adèle, née en 1826, et de son frère, Charles, de deux ans son cadet.

Au moment de la naissance de Jules FERRY, la ville de Saint-Dié accueillait à nouveau le siège épiscopal, supprimé en 1801. L'évêché de Saint-Dié fut recréé en 1822, dans le contexte de la restauration royale au profit des Bourbon, avec comme premier évêque en 1823 Jacques-Alexis Jacquemin, professeur de théologie au grand séminaire de NANCY.

Le contexte familial

Alors que les femmes de la famille FERRY, à l'instar d'Adèle, sœur de Jules, pratiquaient la religion catholique avec régularité, les hommes adultes étaient sceptiques. Jules et son frère Charles, comme leur père furent

plongés dans une culture familiale de socle classique, marquée par le mouvement philosophique des Lumières, inspiré par l'esprit critique et les idées de tolérance et de liberté. Du fait de cet écroulement de l'édifice des croyances enfantines, Jules FERRY rompit peu à peu avec la religion.

Les années de formation

Sa mère mourut en 1836, la famille s'installa à Strasbourg en 1846, puis à Paris en 1850. Jules FERRY effectua ses études secondaires dans plusieurs établissements, entrant de Saint-Dié, puis en classe rhétorique au collège royal de Strasbourg en octobre 1846.

Ces années alsaciennes comptèrent pour beaucoup dans la formation intellectuelle de J. FERRY. Il disait : « Là s'associaient la culture et l'esprit germanique, dans leur grand essor humanitaire. De ce mélange de deux civilisations et de deux races, sur une terre d'élite, sont issues bien des individualités puissantes dans tous les ordres de l'activité humaine ».

Quand il devint franc-maçon, Jules FERRY reçut son initiation de la loge de la Clémente amitié, mais choisit de s'inscrire à la loge Alsace-Lorraine.

Il entre à la faculté de droit en septembre 1850 à Paris ; après son droit, il se présente au concours du conseil d'état, annulé par le coup d'Etat de 2 décembre 1851. Révolté par cette prise de force, ayant d'abord envisagé de servir l'Etat, avant le retour au pouvoir du régime impérial, Jules Ferry s'inscrivit, dans le sillage paternel, au barreau de Paris, et s'employa comme stagiaire chez un avocat d'affaire, maître Thureau.

Sa carrière

Devenu secrétaire en 1854 de la fameuse conférence Molé, où se faisaient connaître les avocats stagiaires, et rédigeant par ailleurs les comptes-rendus d'audience pour la Gazette des tribunaux, il fût désigné pour prononcer le discours de rentrée de l'année 1855. Cet exercice oratoire, qu'il intitula « De l'influence des idées philosophiques sur le barreau au 18° siècle », lui permit d'exposer ses convictions politiques et ses aspirations libérales ; Jules Ferry commence à exprimer et publier les idées qu'il défendra sa vie durant.

Jules Ferry se consacra avec énergie au programme qu'il condensait à la fin de sa vie dans ces phrases fortes « Le parti républicain a voulu trois choses.

- D'abord, il a voulu refaire l'armée.
- Puis refaire le gouvernement sur les bases du suffrage universel : c'est-à-dire la république.
- Mais aussi l'âme nationale par l'école nationale. »

Élu député républicain de Paris en 1869, il entre au gouvernement et devient maire de Paris pour un an. Il quitte la capitale au moment de l'insurrection de la Commune de Paris. Il est député des Vosges en 1871. Pour le protéger des autorités, Adolphe Thiers le nomme ambassadeur à Athènes.

Jules FERRY rentre en France en 1873, épouse Eugénie Risler en 1875 et devient franc-maçon la même année.

Nommé ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en 1879, il marque ses mandats par de nombreuses réformes de l'enseignement, la loi sur l'obligation scolaire et la laïcité, la suppression de l'enseignement religieux à l'école primaire, l'accès à l'enseignement secondaire pour les filles et la gratuité de l'école primaire.

Élu président du Conseil en 1880, il consolide toutes les mesures prises pour un enseignement laïque et moderne. Ses positions colonialistes sont contestées par les hommes politiques de tous bords et lui font quitter la présidence du Conseil en 1885.

Sa fin de vie

Jules Ferry décède à Paris le 17 mars 1893, d'une crise cardiaque, à l'âge de 60 ans, sans laisser de descendance.

Rescapé de deux attentats perpétrés contre lui, l'un en 1883 et l'autre en 1885, le second lui a laissé une balle dans la poitrine qui l'a handicapé jusqu'à la fin de sa vie.

Des obsèques nationales ont lieu le 22 mars 1893 dans la cour d'honneur du palais du Luxembourg, avant qu'un immense cortège

ne conduise la dépouille de Jules Ferry jusqu'à la gare de l'Est. Un train spécial l'emmène dans les Vosges, où il sera inhumé dans le caveau familial de Saint-Dié, selon son testament, « en face de cette ligne bleue des Vosges d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plainte des vaincus ».

Dates clés

5 avril 1832 : naissance de jules Ferry

28 avril 1848 : apparition de l'école maternelle

21 décembre 1880 : création de lycées pour filles

16 juin 1881 : l'école est désormais gratuite

17 mars 1893 : décès de Jules FERRY

Régine JACQUEMIN

**Envoyer vos propositions par mail à jocelyne.laplace@hotmail.fr*

VOYAGE AU PORTUGAL

Après quelques heures d'avion au départ de Paris, nous voici à Porto, deuxième ville du Portugal après Lisbonne la capitale. La ville compte 2 millions d'habitants et le pays environ 10 millions.

En une semaine, en ce début d'octobre 2022, notre groupe d'amicalistes composé de 23 voyageurs, va parcourir le Nord de ce pays, en car, en bateau, en téléphérique à pied aussi.

Notre périple nous a conduit tour à tour à Viana do Castelo, Ponte de Lima, Porto, Guimaraes, Pinhao, Vila Real, Viseu, au village de Favaios, à Braga, très belle ville à l'atmosphère particulière et enfin à Barcelos et son coq multicolore devenu le symbole du pays !

Grâce à Hélèna notre guide, nous avons beaucoup appris sur l'histoire de cette nation, la plus vieille d'Europe, son ouverture sur la mer l'a menée aux « Grandes Découvertes » ; les relations avec leur grand voisin, l'Espagne, n'ont pas toujours été simples. La langue portugaise chantante, est une langue de voyage : cet accent si particulier fait intégralement partie du charme du Portugal.

Suivez-nous au travers de ces photos, un peu dans le désordre au gré des mes coups de cœur, cela vous rappellera peut-être des souvenirs ou vous donnera envie d'aller vous y promener à votre tour.

Palais de Mateus, architecture baroque, magnifique

Porto, le poumon économique du pays, la ville qui a donné son nom au Portugal, les immeubles colorés sont étagés au bord du fleuve Douro. Le pont métallique Dom Luis 1er, construit par un élève d'Eiffel enjambe les deux rives du fleuve.

Somptueuse gare de Porto avec ses azulejos ou charmante petite gare de Pinhao

Des églises, innombrables, petites ou grandes, gothiques mais souvent baroques, boulimie de courbes, de piliers, de voutes dorées, des azulejos (carreaux peints à la main)

A la ville ou à la campagne avec le Douro qui coule au fond d'une vallée encaissée aux versants couverts de vignes

Merci à vous, chères, chers amicalistes, pour votre présence et votre bonne-humeur au cours de ce joli voyage et au plaisir de vous revoir sous d'autres cieux.

Jocelyne LAPLACE

GUY MATTEUDI PUBLIE SES MÉMOIRES

Directeur Général de l'AFPA de 1985 à1992, Guy Matteudi relate dans un long entretien ses différentes expériences professionnelles dans un ouvrage important qui vient de paraitre.

Il se remémore avec une grande sincérité ses différents engagements pédagogiques et politiques et comment il a pu peser et faire progresser les dossiers qui lui ont été confiés par l'État.

Bien entendu son parcours à l'AFPA qui a duré 7 ans fait l'objet d'un chapitre important (une trentaine de pages) où il aborde sans fard ses réussites mais aussi les résistances qu'il a dû traiter à l'Interne comme à l'Externe. Le rôle des tutelles voulant marquer leur action, illustre la déstabilisation quasi permanente de l'outil, par des réformes rarement abouties.

Guy Matteudi rend un hommage appuyé au premier cercle des conseillers qui l'entouraient. En filigrane, les professionnels de la formation professionnelle se sentiront reconnus.

La lecture de cet ouvrage permet au lecteur de dépasser la biographie personnelle pour mieux apprécier la difficulté, dans un monde instable, de solidifier les réformes entreprises, tant la formation professionnelle est au carrefour d'enjeux économiques et sociaux. La conjoncture l'emporte souvent sur une vision structurelle à plus long terme.

Daniel THOMAS

Titre de l'ouvrage : Une vie d'innovations pédagogiques et sociales (518 pages, 22,90 €, Éditions St Honoré Paris).

Photo : Guy Matteudi inaugure avec le ministre Michel Delebarre la base tertiaire de Roubaix en pleine rénovation pédagogique.

IN MEMORIAM

Gilles Chalet, Jeanine Leloup (décédée le 03.08.22), Maryse Ortola-Bernard (décédée le 25.01.22), Claude Miclot (décédé le 21.1.22), Jean-Claude Pachiaudi, Jacques Parmantier (décédé le 07.10.22).

Gilles Chalet, adhérent depuis toujours, présent et participatif ainsi que son épouse Eliette, nous a quitté à 88 ans après une longue maladie. En 1960, après 10 ans de monteur-électricien puis de chef d'équipe dans une entreprise privée d'électricité, il est embauché comme moniteur électricien au centre de Limoges métaux.

En 1968, il est nommé CDRF au centre de Limoges bâtiment. En 1980, il est nommé directeur à Carcassonne où Il restera jusqu'à sa retraite en 1994. Très impliqué avec Eliette dans la vie du village d'Alairac, dans la chorale et les arts en général. Mon ami Gilles, repose en paix.

Alain Geoffray

Jean-Claude Pachiaudi, adhérent de PACA, avait démarré sa carrière à l'AFPA comme formateur de techniciens de bureau d'études dans le centre pour handicapés (Le Coteau à Nice), puis comme chargé d'études à Champs/marne. Après des missions au Québec et en Algérie, en particulier avec l'équipe de Pierre Minvielle, Il a participé aux commissions nationales du bâtiment. Il a également fait des remplacements à Metz et à Corte.

De retour à Nice, en charge du développement de produits de formation, il a été maire de Saorge.

Martine Gaillard

Jacques Parmantier est décédé le 7/10/2022. Il a été directeur du CPTA de Metz jusqu'en 1992 puis de Colmar jusqu'en 2001. Membre de l'association depuis de nombreuses années, il était avec nous à l'assemblée générale de la Bresse en septembre 2021. Très malade, il n'avait pas pu participer à l'assemblée en Auvergne, l'année dernière.

Collègue apprécié, ami fidèle, il laisse derrière lui un grand vide.

Régine Jacquemin

Notre collègue, **Janine Leloup,** adhérente ANR Paca, depuis de nombreuses années, et très impliquée dans la vie de l'ANR régionale, nous a quittés.

Formatrice passionnée par son métier, elle s'est tournée, à la retraite, vers la vie associative, et, outre ses activités à l'ANR, elle a donné alors beaucoup de son temps et de son énergie à aider les personnes en difficulté, en particulier auprès de Roms, qu'elle accompagnait dans leur intégration (voir son article dans le "Contacts" n°102).

Nous devons aussi saluer son courage et sa volonté à rester énergique et à s'impliquer jusqu'au bout, dans toutes ses activités, malgré la maladie. Elle demeurera ainsi, pour nous tous, un bel exemple

Martine GAILLARD

BULLETIN D'ADHÉSION

L'Amicale Nationale des Retraités de l'Afpa

(Adhérente à l'union française des retraités)
1, allée Jean Griffon - BP 24426 - 31 405 Toulouse Cedex 4
Site internet : **www.retraites-afpa.fr**
Page Facebbok : **www.facebook.com/ANRafpa**
Email : **contact.anrafpa@gmail.com**
Numéro **SIRENE/SIRET 795157551/00016**

Chers collègues, amies et amis,
Vous êtes ou allez être en retraite. Une autre vie commence. Venez nous rejoindre à l'amicale.*

> Vous garderez des contacts avec les collègues retraités.
> Vous disposerez d'informations sur l'actualité des retraites.
> Vous pourrez participer aux activités proposées par l'Amicale et ses partenaires.
> Vous bénéficierez de tarifs négociés pour votre mutuelle.
> Vous participerez à la défense des retraites et des retraités

** L'adhésion à l'ANR induit votre adhésion à l'UFR (Union Française des Retraités)*

L'amicale vous souhaite la bienvenue

Bulletin d'adhésion

Renseigner très lisiblement les rubriques ci-après

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse: .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone fixe : .....

Email : ..... @ ..... Téléphone mobile : .....

Date de départ en retraite ou en préretraite .....

Établissement : ..... Fonction (facultatif) .....

Je suis intéressé(e) pour m'impliquer dans les activités de l'ANR au niveau

❏ Régional ❏ National ❏ International

Date : ..... Signature .....

COTISATION

Membre actif* ou associé**	☐ 32 euros pour l'année
Adhésion entre le 30 juin et le 31 octobre	☐ 16 euros
Adhésion à compter du 1er novembre (couvre l'année suivante)	☐ 32 euros
Conjoint de membre actif ou associé	☐ 16 euros

Ce bulletin est à adresser au siège de l'amicale, accompagné du chèque libellé à l'ordre de l'ANRAfpa

Amicale des retraités de l'Afpa (ANRAfpa),
1, allée Jean Griffon - BP 24426 - 31405 TOULOUSE Cedex 4

** Membre actif : agent retraité de l'Afpa ou ayant appartenu à l'Afpa.*
*** Membre associé : personne parrainée par un amicaliste et agréée par le délégué régional.*
Sauf demande expresse, nom et adresses sont communiqués aux adhérents

0458 - Afpa direction de la communication - novembre 2022

L'Amicale Nationale des retraités

Afpa

Contacts n° 111
Directeur de la Publication : **Gabriel DANINO** - Coordination rédactionnelle : **Jocelyne LAPLACE**
Conception et réalisation : Afpa Direction de la communication
© Photos : ANR, iStock